



Aux Clôteaux comme ailleurs, Exigeons la protection des travailleuses et des travailleurs !

Lors du CDEN mardi 2 décembre, il a été demandé que la scolarité des élèves de l'école Clôteaux dont les parents ont proféré des menaces de mort à l'encontre du directeur soit transférée dans une autre école à la fin de la semaine conformément à l'engagement initial.

Les derniers échanges qui ont eu lieu avec l'équipe enseignante ont montré une avancée significative quant à une mise en place des mesures exigées.

Pour autant, dans de nombreuses écoles et établissements, les personnels sont victimes d'agressions, menaces ou discriminations par des parents ou des élèves. Les réponses apportées par notre employeur sont régulièrement insuffisantes pour permettre aux collègues d'exercer sereinement leur mission de service public.

Pour ces raisons, un préavis de grève pour le jeudi 11 décembre a été déposé par les organisations syndicales. Il s'agit de permettre aux personnels de l'école maternelle Clôteaux à Rennes de voir l'engagement mis en oeuvre, et plus largement à tous les personnels de faire entendre leur revendication quant au devoir de protection de l'employeur face aux agressions, menaces et discriminations vécues dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans ce cadre, l'ensemble des organisations syndicales la FNEC FP-FO 35, le SE UNSA 35, SUD Education 35, la CGT Educ'action 35, la FSU-SNUipp 35, la CFTD EFRPB appellent les personnels du département à la grève le jeudi 11 décembre 2025.

Une manifestation est prévue à 10 heures devant la DSDEN.

Pour les PE, il est impératif d'envoyer une déclaration préalable de grève au plus tard lundi 8 décembre à 23h59.

A Rennes, le 5 décembre 2025